

Pour un communisme du bout de la rue... pas dans 150 ans !

Axe de réflexion : Le projet communiste

« C'est d'idées dont nous manquons le plus dans le contexte actuel. » **Anicet Le Pors**, Regards 26.03.2018

« Chercher à rassembler sans affirmer nos idées revient à nous positionner comme une force d'appoint et conduit in fine à l'échec ». **Bernard Thibault** lors de son intervention aux États Généraux du progrès social soulignait l'importance de passer à des propositions offensives.

« Il est grand temps que les communistes exposent publiquement, à la face du monde entier, leurs conceptions, leurs buts et leurs tendances » **Karl Marx**, Le Manifeste communiste, in œuvres économie I.

Élus municipaux, nous nous sommes engagés dans des batailles avec l'ambition d'être utiles dans le temps immédiat, sans perdre de vue notre projet de société. Notre expérience de terrain nous permet de mettre « au pot commun » 4 propositions palpables pour un projet (et son financement) visant très concrètement une transformation de la société, pour un dépassement du capitalisme.

Isabelle Volat Stéphane Bauer

Conseillers municipaux à St-Gratien (95), 13 mai 2018

1 - Pour un nouveau service public du périscolaire



Autour du triptyque « Emploi, éducation, formation » : pour de nouveaux services publics, l'exemple d'un nouveau service public du périscolaire.

Selon un proverbe africain, « *Il faut tout un village pour élever un enfant* ».

Non, l'échec des Temps d'activité Périscolaires (les T.A.P), ou des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), selon les appellations, initiés par la Loi Peillon, n'est pas écrit. Ayons de hautes ambitions en matière de sensibilisation des plus jeunes à l'art, la culture, le sport.

L'émancipation par la culture et l'éducation passe par **un nouveau service public du périscolaire**, décentralisé, ouvert à la société avec des partenariats avec l'Éducation nationale, le monde associatif et les parents d'élèves. À Saint Gratien – 95 et ici et là, l'expérience des TAP a montré des choses très intéressantes.

Il s'agit d'un moyen pour réassocier les parents (et les grands-parents) à la vie de l'école, en les sollicitant sur le créneau des T.A.P, par exemple, pour qu'ils fassent part en classe de leur culture ou de leurs expériences professionnelles. C'est un moyen de réduire les fractures communautaires et d'une nouvelle fabrication du « vivre ensemble ». En s'appuyant aussi sur le réseau associatif existant

dans la commune (ou de la communauté de communes), afin de sensibiliser tous les élèves aux différents savoir-faire développés dans les associations locales...

L'idée est aussi d'apporter un vrai encadrement lors de la pause méridienne – qui ne soit pas que de la garderie - et également un vrai encadrement de l'étude du soir. La bataille à mener sur ce dernier point, étant de prendre à la racine les risques d'échec scolaire : « *c'est au plus tôt qu'il faut contrer les situations pouvant déboucher sur l'illettrisme* » (cf. ouvrage de T. Lepaon).

Selon nous, c'est au service public, avec des agents publics formés, sous statut et correctement rémunérés, d'assumer les TAP / NAP : pour un nouveau service public des T.A.P, déconcentré, ouvert à la société avec des partenariats avec les parents d'élèves, le monde associatif et l'Éducation nationale.

Les T.A.P sont par ailleurs un foyer de vrais emplois, qualifiés, vis à vis d'un public exigeant : nos ambitions concernant les TAP alimentent de façon très concrète la dernière campagne du PCF en faveur de l'emploi et pour un renouveau des services publics.

Détails de la proposition :

http://congres.pcf.fr/sites/default/files/tap_contribution_congres_pcf_saintgratien_sannois_95-1.pdf

2 - Pour une vélorution, pour des walkable-cities* !



Respirer tue ! La pollution tue ! Il faut changer de modèle de mobilité dans nos centres villes en développant des transports alternatifs à la voiture.

L'autre enjeu est de recréer du lien et du commun, afin que les habitants se réapproprient leur ville.

Se déplacer autrement ; atténuer la pollution et la congestion automobile ; développer les modes de déplacements alternatifs à la voiture ; faire en sorte que piétons, cyclistes et automobilistes cohabitent plus harmonieusement... diminuer le stress lié aux files des voitures...

Les transports doux : c'est bon pour l'espérance de vie ! Si le taux de CO² en ville retombait au niveau préconisé par l'OMS, on gagnerait en Île-de-France 6 mois d'espérance de vie.

Les transports doux : c'est bon pour le commerce de proximité !

Cette grande ambition pour le développement des transports alternatifs à la voiture en ville, intègre les retombées positives que pourrait en retirer le commerce local : selon une étude anglaise, menée à Londres, suite à l'aménagement de rues plus adaptées aux transports doux, les piétons, autres « vélocipédistes » et « trottinéristes », dépensent en moyenne 373 £ par mois en ville, comparé à une dépense moyenne de 226 £ par les automobilistes.

Les transports doux : c'est aussi bon pour les résultats scolaires !

Cette grande ambition pour le développement des transports alternatifs à la voiture, intègre aussi l'effet bénéfique des déplacements à pied des enfants ; cela se manifeste par exemple sur leurs résultats scolaires : *"It's been proven that children who walk to school arrive more ready to learn, settling down to lessons more quickly than those who travel by car or bus"*.

Les transports alternatifs ont aussi vocation à se développer dans les quartiers éloignés des centres villes, redonnant ainsi de l'autonomie et du pouvoir d'achat à leurs habitants, à condition que des locaux adaptés soient mis en place. Il importe aussi de veiller, par exemple, à ce que tout nouveau programme immobilier soit équipé de véritables garages à vélos.

Comment financer tout cela ?

Une piste développée par le groupe Front de Gauche à la mairie de Paris : l'augmentation de la fiscalité sur les parkings des entreprises comme l'une des recettes potentielles pour financer les aménagements cyclables. Concrètement, il s'agirait de taxer les sociétés du type Parc Vinci à hauteur par exemple de 0,5% des recettes qu'elles facturent aux utilisateurs de leurs parkings payants en ville, au titre de leur contribution à la transition énergétique.

D'autres élus prônent d'affecter au financement des infrastructures liées au développement des transports alternatifs le produit des amendes routières.

Dans le détail, nos propositions, dans l'article ci-joint :

<http://isabellevolat.elunet.net/2015/07/30/saint-gratien-2020-la-velo-rution/>

** Pour des villes praticables en transports doux (piétons, cyclistes, etc.) !

* voir aussi le débat en Allemagne sur la gratuité des transports en commun.

Pour financer tout cela à l'échelle des communes ? Réduire le coût du capital.

Comment réduire concrètement le coût du capital ?

3 – Rendre la maîtrise de leur crédit bancaire aux collectivités



Notre expérience municipale sur le dossier des emprunts toxiques-Dexia nous a permis de tirer quelques enseignements et six propositions palpables pour réduire le coût du capital plutôt que réduire le coût du travail, dont certaines à caractère législatif :

Résumé, du dossier des emprunts toxiques, à l'échelle d'une commune :

<http://isabellevolat.elunet.net/2016/01/30/la-lettre-du-front-de-gauche-7/>

<http://isabellevolat.elunet.net/2017/01/21/lettre-front-de-gauche/>

Nos six préconisations :

- Informer les citoyens, à qui nous devons la transparence, des choix de gestion de la ville à l'occasion de réunions publiques.
- Mettre fin à la délégation donnée au maire pour contracter et renégocier les emprunts. C'est le Conseil municipal qui doit débattre et décider des emprunts de la ville.
- Financer à taux bas les projets des collectivités locales via un pôle bancaire public
- Encadrer les taux d'intérêt applicables aux collectivités : obligation de « caper »
- Pour une meilleure transparence, négocier les emprunts bancaires via la procédure du système des appels d'offres des marchés publics ; faire bénéficier les collectivités du plafond du taux de l'usure
- Constituer un collectif d'audit de la dette et de suivi des dépenses municipales.

4 – Pour un crédit sélectif assis sur des critères d'octroi sociaux : les Fonds Régionaux pour l'Emploi et la Formation (les FREF)



Il faut réorienter l'utilisation de l'argent des banques.

- Pour une réorientation du crédit bancaire et un changement des critères d'octroi des prêts des banques à l'aide de Fonds Régionaux pour l'Emploi et la Formation
- Pour un crédit sélectif, dont les critères d'octroi seraient aussi fonction de paramètres mesurant la prise en compte de « l'humain » par l'entreprise. Lesquels ?

Exemples de critères économiques et sociaux d'octroi des aides via les FREF :

L'entreprise qui bénéficie de l'aide du FREF s'engage, par exemple, à satisfaire des critères de :

- création et sécurisation d'emplois (CDI plutôt que CDD...),
- respect des conditions de travail telles qu'elles sont définies par le droit du travail, des conventions collectives de haut niveau,
- réduction du temps de travail, la parité homme/femme au niveau des salaires et des postes à responsabilité occupés,
- sécurisation des parcours professionnels des jeunes salariés, du travail saisonnier,
- lutte contre toutes discriminations à l'embauche, etc.

On peut se doter d'un nouvel outil institutionnel, au plus près des bassins d'emplois, à la portée des salariés, des citoyens, des élus, des acteurs de la société civile, pour engager, dans les régions, une bataille de la réorientation du crédit en faveur de l'emploi et de la formation.

Détail de nos propositions :

<http://isabelle.volat.elunet.fr/elunet.fr/index.php/post/25/02/2010/Front-de-Gauche-%3A-Une-force-de-propositions-originales-et-coherentes>

Voir surtout les 2 annexes (longue et courte) associées à cet article en lien hyper texte, qui décrivent le mécanisme des FREF.